

03015 - Travaux lourds de construction et restructuration

**Hôtel du Département: Proposition de décision
d'engager les opérations d'aménagement : installation
d'écrans extérieurs, réaménagement partiel du hall
d'accueil et de la salle plénière**

CP/2020/137

Service chef de file :

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Résumé :

L'Hôtel du Département a traversé ses 30 années d'existence sans perdre en pertinence architecturale dans son environnement urbain et sans dégradation extérieure apparente. Toutefois, l'aménagement intérieur du bâtiment nécessite une modernisation et des transformations pour accompagner l'évolution des modalités d'exercice de l'action publique (réaménagement du hall d'accueil et de la salle Plénière), des modes de travail et améliorer l'accueil de ses usagers, tant d'un point de vue de la sécurité (physique, sanitaire..) que de l'ergonomie.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'approuver le principe de ces travaux et d'en permettre la réalisation

L'Hôtel du Département à Strasbourg, bâtiment phare et siège du Département du Bas-Rhin, a été inauguré en 1990.

Ce bâtiment a su conserver une image urbaine contemporaine mais nécessite une modernisation et des transformations intérieures pour accompagner l'évolution des modalités d'exercice de l'action publique et des modes de travail et les conditions d'accueil des usagers, notamment d'un point de vue de la sécurité.

Améliorer les conditions d'accueil et d'accessibilité de nos espaces

Le réaménagement du hall et de la rue doit modifier radicalement la perception du bâtiment afin de mieux répondre aux usages futurs, notamment l'organisation de manifestations.

Les zones concernées par le réaménagement du rez-de-chaussée seraient la première partie de la rue (entre les 2 escaliers d'accès à l'espace d'exposition). Le projet proposé modifierait la perception du rez-de-chaussée non seulement en termes de matériaux mais également d'espace. Le bac à fleurs en granit serait déconstruit et remplacé par un aménagement permettant de transformer visuellement cet ensemble en une « place ». La création d'une plateforme libre en parquet deviendrait une zone flexible d'accueil, d'attente ou de travail plus propice aux manifestations et expositions.

Par ailleurs, des travaux d'accessibilité sont nécessaires dans la salle Plénière. Dans le cadre de ces travaux obligatoires, sa capacité d'accueil sera augmentée de 46 à 80 places.

Mieux partager avec les habitants l'action du Département et promouvoir le territoire

Il est proposé de doter l'Hôtel du Département de deux murs d'écrans LED de 2,60 m de haut et de 4,80 m de large afin de mettre en avant l'attractivité de l'Alsace et de faire connaître les actions de la Collectivité.

Le premier positionné à l'extérieur donnant sur la place du Quartier Blanc, visible par les touristes qui transitent ou qui visitent le barrage Vauban, pourrait permettre de diffuser des vidéos à caractère touristique sur l'Alsace, à présenter des actions de la Collectivité, à annoncer les manifestations se déroulant dans le bâtiment ou encore à animer celles se déroulant sur la place du Quartier Blanc. Il fera l'objet d'une protection contre d'éventuelles dégradations.

Le deuxième positionné à l'intérieur sur le grand mur dans la salle d'exposition aurait vocation à participer aux manifestations intérieures et à animer la vie du bâtiment en le mettant en lien avec les territoires.

Il est proposé à la Commission Permanente d'engager ces opérations de réaménagement de l'Hôtel du Département.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet de projections architecturales et financières optimisées qui ont été retravaillées, compte tenu des enjeux de protection sanitaire.

Le planning prévisionnel des opérations permettrait un démarrage des travaux de la salle plénière en aout 2020 pour une mise en service en novembre 2020.

Ces dépenses sont prévues au BP 2020 de la manière suivante :

Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
Restructuration HDD RDC (Allée, Espace expo, Accueil)	300 000,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €

Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
Mise en accessibilité et rénovation HDD salle plénière	250 000,00 €	250 000,00 €	180 000,00 €

Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
Ecrans extérieurs et intérieurs	270 000,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin, statuant sur proposition de son Président:

- décide d'engager les opérations de réaménagement de l'Hôtel du Département (HDD) comme suit :

- restructuration du rez-de-chaussée de l'HDD (Allée, Espace expo, Accueil),

- aménagement de la salle plénière,

- mise en place de deux murs d'écrans (intérieur et extérieur) de l'HDD,

- approuve le coût des travaux de ces opérations de réaménagement de l'Hôtel du Département estimées à :

• Restructuration HDD RDC (Allée, Espace expo, Accueil)

208 000 € HT soit 250 000 € TTC (Valeur Février 2020)

• Aménagement salle plénière

150 000 € HT soit 180 000 € TTC (Valeur Février 2020)

• Mise en place de deux murs d'écrans (intérieur et extérieur) HDD

225 000 € HT soit 270 000 € TTC (Valeur Février 2020)

Strasbourg, le 30/04/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY